

ASSEMBLEE GENERALE DU 8 février 2024

PROCES-VERBAL

Le 8 février 2024, à 18 heures 30, l'assemblée générale de l'ADERA s'est réunie sur convocation de la présidente et du conseil d'administration à Milly-sur-Thérain (60112), 12 rue de la Place.

Le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

Assemblée générale

1. Rapport d'activité et rapport moral

La Présidente, Dominique Lazarski, présente l'activité de l'association depuis la dernière assemblée générale et les propositions d'actions pour les mois à venir.

Après discussion, l'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport d'activité et le rapport moral et donne quitus à la Présidente.

2. Rapport financier

La Présidente, en l'absence du Trésorier présente les comptes de l'association.

Après discussion, l'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes et donne quitus au Trésorier pour sa gestion financière.

3. Renouvellement d'administrateurs

Le renouvellement de la totalité des membres du conseil d'administration était à l'ordre du jour. L'assemblée décide à l'unanimité de nommer les administrateurs suivants :

1. Monsieur Christian Baby
2. Monsieur Michel Carnel
3. Monsieur Laurent Goujon
4. Madame Dominique Lazarski
5. Madame Juliette Lefebvre
6. Monsieur Patrice Guyot
7. Madame Claire Olivier

L'assemblée générale s'est terminée à 20H heures et le présent procès-verbal a été rédigé et signé par la présidente et le secrétaire.

Fait à Milly-sur-Thérain le 8 février 2024

La Présidente,



Le Secrétaire,